



Association Lacour des Mirages
4 route de Dompierre en Morvan
21210 Lacour d'Arcenay

Monsieur Julienne
Lieu-dit les Forges
21390 Aisy sous Thil

Bonjour Mr Julienne, vous avez donné votre avis sur la question éolienne dans l'Auxois dans une tribune parue dans le Bien Public le 28 juin dernier. L'association Lacour des mirages souhaite ici rebondir sur l'exemple de la Tour Eiffel que vous reprenez dans votre argumentaire en faveur des projets en cours d'études dans nos communes. "Heureusement" dites-vous, que l'on ne s'est pas laissé influencer, à l'époque, par ses opposants ! Certes ! Encore qu'en la matière, tout est affaire de goût... En revanche, force est de constater, si cette dernière peut être considérée comme le « fleuron de Paris », aujourd'hui, tout le monde se félicite qu'il n'y en ait qu'une et non pas vingt et une ! La problématique de nos communes n'est pas d'abord celle de l'opposition aux forces du progrès comme vous voudriez nous le faire croire. L'enjeu est celui de l'industrialisation radicale, et surtout inutile, de l'Auxois ! Vingt et une éolienne entre Aisy-sous-Thil, Lacour d'Arcenay et Juillénay ! Huit à Fontagny, huit à Molphey et sans doute autant à Brianny, vingt-cinq à Thostes, Dompierre-en Morvan, et nous ne citons pas tous les projets en cours.... Où cela s'arrêtera-t-il donc ? Qui peut nier ce « trop plein », cette démesure dans l'industrie éolienne, qui sacrifie tout l'Auxois-Morvan, alors que le rendement éolien déjà observé dans les sites installés (par exemple à Saint Seine l'Abbaye) n'atteint pas les objectifs prévus ? A quels « privilégiés » profiteront tous ces projets ? Ceux qui habitent sous ces pâles bruyantes et nuisibles à leur santé ou ceux qui les acceptent dans leurs champs, pour un rapport financier plus que conséquent ? Voilà bien l'inquiétude des habitants de l'Auxois qui rejoignent en masse des associations comme la nôtre. Oseriez-vous leur reprocher la passion qu'ils vouent à notre belle région ? Nos élus, et vous-même comme ancien élu, seriez bien inspirés de réaliser combien leurs voix méritent le respect et non les sarcasmes.

Lacour des Mirages le 3 juillet 2015